

ADN faite par la gendarmerie pour preuves d avoir rayer la voiture de mon voisin

Par Cameron, le 01/11/2019 à 05:28

Convoque par la gendarmerie pour avoir fait de grosses rayures sur ça voibture ,comme nous somme en mauvais terme à chaque fois qu' il y a problème c est pour il m a déjà accuser d avoir voler son velo de course à grosses roues la gendarmerie ma prise mes empruntés un test ADN pour prouver que c est bien moi (ce n est pas moi il avai0t Parker sa voiture sur celu0i d une autre maison enfin tout me retombe dessus mais le pire c est que entre temps mon trousseau de clés à di0sparu voler et certaine personne l ont vue m ais j en reste la je ne saurais pas la vérité.

En fait je vi0ens d y penser mes cles auraient elle puent servir à fa0ire ces rayer jurés et m

en accuser et les test ADN que va t il dire s i, ce sert de ces cles

Ça va comm6encer à me torturer

Si vous pouvez REPONDRE lors

Bien cordialement

Par Visiteur, le 01/11/2019 à 07:41

BONJOUR.... Les bénévoles apprécient...

L'adn est systématiquement prélevé lors d'un délit pour enrichir le fichier des éventuels délinquants.

Dans votre cas ce n'est pas une preuve possible car votre adn est forcément sur vos clès.

Par youris, le 01/11/2019 à 09:59

bonjour,

L' ADN prouve que la personne était sur place, mais ne prouve pas qu'elle a est à l'origine

des faits.	
salutations	